

CONCURRENCES ENTRE LE CIRCONSTANCIEL ET LE COMPLÉMENT D'OBJET¹

SAMUEL A. MALVAR MOUCO
Universidade de Santiago de Compostela

INTRODUCTION

Les grammaires scolaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e ont donné lieu à la classification traditionnelle des compléments que nous connaissons aujourd'hui. C'est ainsi qu'ont été définies deux grandes catégories de compléments qui ont été opposés d'un point de vue sémantique et syntaxique : le complément d'objet et le circonstanciel.

Cependant, comme nous le verrons dans ce travail, cette distinction traditionnelle entre compléments d'objet et compléments circonstanciels entraîne un certain nombre de concurrences et d'incohérences qui justifient la nécessité d'un nouveau cadre d'analyse.

Nous présenterons et analyserons donc les critères d'identification traditionnels du complément circonstanciel et nous tenterons de démontrer que tous les compléments généralement considérés comme circonstanciels ne s'adaptent pas à ces critères, ce qui demande une nouvelle classification des compléments.

COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL: DÉFINITION ET CRITÈRES D'IDENTIFICATION

La définition traditionnelle du complément circonstanciel, tout comme celle du complément d'objet, est d'ordre sémantique.

Ce type de complément a été décrit comme exprimant les *circonstances* dans lesquelles se déroule le procès ou qui rendent possible son accomplissement. Le champ de pareils compléments est donc très large (lieu, temps, moyen, manière, cause, etc.) et surtout toujours ouvert, les nuances sémantiques se ramifiant à l'infini. (Denis et Sancier-Château, 1994: 88)

Ainsi, on nous signale dans le *Bon Usage* (cf. Grevisse, 1993: 476) que la 11^e édition de l'ouvrage dénombre encore vingt-neuf catégories de compléments circonstanciels, qui se voient par la suite réduites à huit: les compléments circonstanciels de *temps*, *lieu*, *manière*, *mesure*, *opposition* (*concession*), *but*, *cause*, *condition*.

- (1) *Demain*, je viendrai vous voir. ☒ temps
- (2) *A New York*, les taxis sont jaunes. ☒ lieu
- (3) C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron. ☒ manière
- (4) Cette année, mon fils a grandi *de dix centimètres*. ☒ mesure
- (5) Nous avons décidé de partir *malgré le mauvais temps*. ☒ opposition

1. Ce travail s'intègre dans les projets de recherche ayant pour titre *Complementación verbal e estrutura da cláusula en francés* et *Construccions verbals no francès da prensa actual*, qui sont menés au sein du Département de Français de l'Université de Santiago de Compostela, sous la direction de la Professeure Laura Pino Serrano.

- (6) Les soldats se sacrifient *pour le bien de la patrie*. ☒ but
 (7) *Du fait de son retard*, il n'a pas osé entrer en classe. ☒ cause
 (8) *En cas d'urgence*, tirez sur le signal d'alarme. ☒ condition

Les différents critères d'identification généralement présentés sont les suivants:

- le complément circonstanciel est facultatif:
 - (1) Demain, je viendrai vous voir.
☒ Je viendrai vous voir.
- il est mobile dans la phrase:
 - (2) A New York, les taxis sont jaunes.
☒ Les taxis sont jaunes à New York.
- son détachement en début ou fin de phrase n'entraîne pas de pronominalisation:
 - (9) On devient forgeron en forgeant.
☒ En forgeant, on devient forgeron.
- il peut librement se cumuler avec d'autres compléments circonstanciels,
 - (10) Cette année, en forgeant, à New York, mon fils a grandi de dix centimètres.
alors qu'il ne peut pas se coordonner à un complément d'objet:
 - (11) *Je veux une pomme et à New York.
- Pour les compléments circonstanciels introduits par une préposition, le choix de celle-ci ne dépend pas du verbe. La préposition garde son sens plein (temps, lieu, etc.) et détermine par là même le sens de l'énoncé.
 - (12) Je viendrai vous voir demain / avec des amis / à l'hôtel / etc.
- le complément circonstanciel a un statut adverbial:
 - (13) Je vous retrouverai à l'hôtel.
☒ Je vous retrouverai là-bas.

Tous ces critères d'identification se résument et trouvent une explication dans le fait que le complément circonstanciel ne dépend pas directement du noyau verbal de la phrase, et vice-versa: le verbe n'exige pas la présence du complément circonstanciel pour que l'énoncé soit correct d'un point de vue syntaxique et cohérent d'un point de vue sémantique.

C'est pourquoi ce type de complément est catalogué chez certains auteurs comme *complément de phrase*, qui s'oppose au *complément de verbe* (cf. Happ, 1978).

- (2) A New York, les taxis sont jaunes.
- (14) Je veux une pomme.

Ainsi, dans l'exemple (2), à *New York* caractérise le reste de la phrase. Par contre, *une pomme* dans l'exemple (14) complète simplement le procès exprimé par le verbe *vouloir*.

CONCURRENCES ET INCOHÉRENCES

La plupart des auteurs qui ont étudié la question signalent que la définition sémantique du complément circonstanciel a largement montré ses limites, ou plutôt son manque de limites.

C'est-à-dire que la notion de *circonstance* est beaucoup trop confuse pour pouvoir caractériser un domaine clair et restreint. C'est pourquoi cela a donné lieu à une multiplication des compléments circonstanciels au fil des années: chaque préposition ou chaque syntagme qui apportait une nuance nouvelle entraînait l'apparition d'une catégorie nouvelle de complément circonstanciel. A force, cela est devenu une jungle dans laquelle il était difficile de s'orienter.

Voilà la raison pour laquelle il s'est avéré nécessaire de faire appel à des critères d'identification d'ordre syntaxique. Or, comme nous l'avons dit plus haut, ceux-ci caractérisent un type de complément qui n'émane pas directement du verbe, mais de l'énoncé dans son ensemble.

Par là même, ces critères sont, dans la plupart des cas, opposés à ceux qui caractérisent, dans les grammaires traditionnelles, le complément d'objet.

<i>Complément circonstanciel</i>	<i>Complément d'objet</i>
facultatif	essentiel
mobile	place fixe
détachement sans pronominalisation	détachement avec pronominalisation
choix de la préposition libre	préposition déterminée par le verbe
adverbial	nominal

Il n'y a pas lieu de mettre en doute ces critères, car ils caractérisent bel et bien un complément qui dépend de la valence d'un verbe d'une part, et un complément affranchi de cette dépendance d'autre part.

Cela dit, la question à présent est de savoir si tous les compléments traditionnellement rangés parmi les compléments circonstanciels répondent aux caractéristiques propres à ce type de complément. Or nous verrons qu'il existe bien des exemples qui ne nous permettent pas de répondre de façon affirmative à cette question.

Le complément exprime une idée de mesure

Les compléments de mesure constituent l'un des types de compléments qui mettent à mal la répartition traditionnelle des compléments entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

- (15) Allonger une robe *de deux centimètres*. (cf. Grevisse, 1993: 476)
 *De deux centimètres allonger une robe.
 Allonger une robe.
- (16) Ce livre a valu dix francs.
 Dix francs, ce livre les a valu.
 *Ce livre a valu.
- (17) Ce film lui a valu de nombreuses critiques.
 De nombreuses critiques, ce film les lui a values.
 *Ce film lui a valu.
- (18) Cette règle vaut aussi bien pour toi!
- (19) Le budget de l'entreprise atteint 1,25 mia de francs.
 Le budget de l'entreprise vaut 1,25 mia de francs.
- (20) Il y a deux ans, le même genre de problème avait déjà coûté 700 mio de francs au groupe.
 *Il y a deux ans, 700 mio de francs, le même genre de problème avait déjà coûté au groupe.
 *Il y a deux ans, le même genre de problème avait déjà coûté au groupe.
- (21) Cette tour mesure trente mètres.
 *Trente mètres cette tour mesure.
 *Cette tour mesure.
- (22) L'ouvrier mesure trente mètres de terrain.
 Trente mètres de terrain, l'ouvrier les mesure.
 Trente mètres de terrain sont mesurés par l'ouvrier.
 *L'ouvrier mesure.

- (23) Ma voiture pèse une tonne.
 *Une tonne ma voiture pèse.
 *Ma voiture pèse.
- (24) Le boucher pèse un morceau de viande.
 Un morceau de viande, le boucher le pèse.
 Un morceau de viande est pesé par le boucher.
 *Le boucher pèse.

Dans les exemples ci-dessus, nous trouvons les principaux verbes qui peuvent introduire un complément de mesure (*mesurer, valoir, coûter, peser*). Outre une idée de mesure, ces verbes impliquent aussi une idée de valeur, de prix ou encore de poids.

L'exemple (15) est celui qui, dans le *Bon Usage* (1993), illustre le complément de mesure. Nous remarquons que, comme tout complément circonstanciel, il peut être supprimé. Par contre, il fait preuve d'un manque de mobilité dans la phrase, l'une des caractéristiques principales des compléments d'objet.

Cette incompatibilité avec les critères d'identification du complément circonstanciel est encore plus flagrante dans les exemples suivants.

Nous avons, en premier lieu, divers emplois du verbe *valoir*. Dans l'exemple (16), le verbe introduit un complément de prix qui, comme nous pouvons le constater, n'est ni effaçable ni déplaçable dans la phrase. D'ailleurs, une dislocation du complément en début de phrase entraîne une reprise pronominale.

Cependant, contrairement aux caractéristiques propres au complément d'objet, le complément de l'exemple (16) peut répondre à la question *combien?*; et lorsqu'il est représenté par un pronom qui précède le verbe à une forme composée, cela n'entraîne pas l'accord du participe passé.

Au contraire, dans l'exemple (17), *valoir* est synonyme de *procurer* et son complément acquiert les traits d'un complément d'objet: il répond à la question *quoi?*; le participe passé du verbe s'accorde avec le complément lorsque celui-ci est placé devant; il a une place fixe et ne peut pas être supprimé.

L'exemple (18) nous présente encore un autre emploi du verbe *valoir*, qui est dans ce cas équivalent à une structure attributive: *valoir = est valable*; ce qui nous mène à ranger cet emploi dans une catégorie différente à celle des deux exemples précédents.

Nous avons, par la suite, des emplois différents des verbes *mesurer* et *peser*. Comme pour le verbe *valoir*, ces verbes peuvent introduire d'une part un complément de mesure (cf. ex. (21), (23)) et d'autre part un complément d'objet (cf. ex. (22), (24)). Ce qui distingue ces deux types de compléments, c'est que la présence d'un complément d'objet permet une transformation passive.

On ne peut donc pas assimiler les compléments d'objet et les compléments de mesure, puisque certaines caractéristiques d'ordre syntaxique les distinguent: l'accord éventuel du participe passé et la possibilité d'une transformation passive. Cependant ces deux types de compléments doivent être rangés dans la famille des compléments essentiels d'un point de vue valenciel: le manque de mobilité et l'impossibilité d'effacement nous empêchent de ranger les compléments dits de mesure parmi les compléments circonstanciels.

En effet, tout comme le complément d'objet, ils viennent remplir une incomplétude du verbe régisseur; ils entrent donc dans la valence de ce verbe et doivent être considérés comme des actants.

D'ailleurs, d'un point de vue sémantique, nous remarquons que dans certains cas (cf. ex. (19)), il est difficile de différencier un complément d'objet et un complément de mesure: les deux peuvent introduire dans l'énoncé une "circonstance", telle qu'on la conçoit dans les grammaires traditionnelles.

Le complément exprime une idée de temps

- (25) *Dans une semaine*, nous partirons en vacances.
 Nous partirons en vacances *dans une semaine*.
 Nous partirons en vacances.
- (26) *Ce soir*, nous mangeons au restaurant.
 Nous mangeons, *ce soir*, au restaurant.
 Nous mangeons au restaurant *ce soir*.
 Nous mangeons au restaurant.
- (27) La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date *de la fin de 1992*.
 *De la fin de 1992, la fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
 *La fortune de l'expression "lieux de mémoire", par exemple, date.
- (29) La conférence va durer *de 18 heures à 20 heures*.
 *La conférence va durer de 18 heures.
 *La conférence va durer à 20 heures.
 *La conférence va durer.
- (30) Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de prendre plusieurs années.
 Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de prendre *longtemps*.
 Le Pacte sur les droits politiques et sociaux risque de durer plusieurs années.
 *[Plusieurs années], le Pacte sur les droits politiques risque de prendre.
- (31) [...] Paris, où il passe la nuit place Denfert-Rochereau.
 (?) [...] Paris, où, la nuit, il passe place Denfert-Rochereau. (valeur sémantique différente)
 (?) [...] Paris, où il passe place Denfert-Rochereau. (valeur sémantique différente).
- (32) Cela fait maintenant deux ans que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.
 *Deux ans cela fait maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.
 Cela fait *longtemps* maintenant que cette jeune Canadienne est en tête des ventes de jazz vocal à travers le monde.

Nous avons là plusieurs phrases contenant des compléments qui expriment une idée de temps. Si nous suivions des critères sémantiques traditionnels, nous serions tentés de les classer parmi les compléments circonstanciels. Or leurs caractéristiques syntaxiques nous empêchent de le faire dans tous les cas.

Dans les deux premiers exemples ((25) et (26)), nous avons à faire à des compléments mobiles dans la phrase et qui peuvent être supprimés sans altérer la valeur sémantique du procès exprimé par le verbe. Nous pouvons donc ranger ces compléments parmi les compléments circonstanciels.

Dans les exemples suivants, nous avons également à faire à des compléments qui peuvent être remplacés par des adverbes. Cependant, contrairement à ce que nous avons constaté dans les premiers exemples, ils ont une place fixe dans la phrase, près du verbe, et ne peuvent être supprimés.

Là encore, il faut considérer que ces compléments font partie de la valence du verbe et sont donc des actants; ce qui les fait entrer, par là même, dans la catégorie des compléments essentiels.

D'ailleurs, il est sans doute significatif de signaler que ce sont parfois des verbes généralement régisseurs de compléments d'objet, tels que *prendre* ou *faire* (cf. ex. (30), (32)) qui introduisent ce type de compléments.

Le complément exprime une idée de lieu

Dans un grand nombre de cas, nous pouvons rencontrer des compléments exprimant une idée de lieu dont le classement est également problématique. Généralement, ces compléments se construisent de façon indirecte. Or, si nous analysons l'évolution des prépositions qui peuvent introduire ce type de complément, quant à leur sens et à leur fonction, nous pouvons trouver une explication à ces problèmes de classement.

En effet, les prépositions qui introduisent la plus grande partie des compléments d'objet indirects, c'est-à-dire *de* et *à*, introduisaient à leur origine des compléments considérés comme circonstanciels. Ces prépositions avaient alors leur sens "plein".

Dans la transformation du latin au français, la distinction des trois cas servant à marquer un régime, l'accusatif, le datif et le génitif, a failli sombrer pendant les siècles où la transformation sociale était à son apogée et la tradition écrite à son niveau le plus bas; elle s'est cependant rétablie solidement non sans bien des mouvements d'avance et de recul, et bien des irrégularités dans la répartition définitive. On sait que la reconstitution s'est faite à l'aide des deux prépositions *à* et *de*, qui arrivent par ce développement à couvrir une bande fonctionnelle très large, et qui restent à cheval sur deux aires de fonctions assez différentes, comportant tantôt un sens plein, tantôt un sens affaibli de la préposition.

Le problème de savoir si le passage du complément circonstanciel au complément d'objet indirect s'est réalisé ou non se pose continuellement. (Blinkenberg, 1960: 28/34)

Dans leur sens "plein", ces deux prépositions impliquaient souvent une idée de lieu, en exprimant soit une idée d'origine (préposition *de*), soit une idée de destination (préposition *à*). D'ailleurs ces notions sont souvent présentes, de façon plus ou moins explicite, dans les différents compléments introduits par ces prépositions.

(33) J'envoie une lettre *à mon père*.

(34) Je reçois une lettre *de mon père*.

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, les deux compléments signalés ont le trait [+ humain]. Cependant, ils n'en constituent pas moins, respectivement, la destination et l'origine du procès exprimé par le verbe. C'est-à-dire qu'une nuance locative se cache sous ces compléments.

Cette même nuance s'exprime, cette fois, de façon plus manifeste dans les exemples suivants:

(35) Le procès doit se tenir *devant un tribunal international*.

☒ *Devant un tribunal international, le procès doit se tenir.

☒ *Le procès doit se tenir.

(36) Il a notamment élu domicile *dans le Marais poitevin*.

☒ *Dans le Marais poitevin, il a notamment élu domicile.

☒ *Il a notamment élu domicile.

(37) Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient *sur votre chemin*.

☒ *Nous avons fait tomber les obstacles qui, sur votre chemin, se trouvaient.

☒ *Nous avons fait tomber les obstacles qui se trouvaient.

(38) L'année 1918 demeure *dans la mémoire collective*.

☒ *Dans la mémoire collective, l'année 1918 demeure.

☒ *L'année 1918 demeure.

(39) Ils habitent Teletubbyland.

☒ *Teletubbyland ils habitent.

☒ *Ils habitent.

Ces exemples s'ajoutent à ceux que nous trouvons chez bon nombre d'auteurs:

(40) Je vais à *Paris*. /vs/ Je gagne Paris.

(41) Je viens (sors) *de Paris*. /vs/ Je quitte Paris.

Dans toutes ces phrases, nous trouvons, certes, des compléments exprimant clairement un lieu, mais qui sont néanmoins exigés par le verbe. Leur présence est obligatoire et à une place fixe; ce qui est d'ailleurs illustré par le fait qu'en cas d'effacement ou de déplacement, ils soient représentés auprès du verbe, comme tout complément d'objet, par un pronom (dans ce cas, par les pronoms adverbiaux *en* et *y*).

(42) [Le Marais poitevin], il y a notamment élu domicile.

(43) [Paris], j'*en* viens (sors).

D'autre part, d'un point de vue sémantique, les exemples (40) et (41) illustrent à quel point il peut être incohérent de placer certains de ces compléments parmi les compléments d'objet et d'autres parmi les circonstanciels.

Nous pouvons même arriver à un classement des verbes pouvant introduire un complément essentiel *locatif* (cf. Borillo, 1998: 52-54):

- verbes marquant l'*absence de déplacement* (rester, se trouver, habiter, occuper, ...):

(39) Ils habitent Teletubbyland.

- verbes exprimant un *déplacement inhibé ou entravé* (maintenir, bloquer, immobiliser, laisser, ...):

(44) Il a laissé la voiture *dans le garage*.

- verbes exprimant un *déplacement vers une destination* (entrer, pénétrer, arriver, aller, atteindre, envahir, ...):

(45) Des cambrioleurs sont entrés *dans le musée*.

- verbes exprimant un *déplacement à partir d'une origine* (sortir, s'échapper, enlever, retirer, extraire, ...):

(46) Retire le lait *du feu*, si tu ne veux pas qu'il déborde.

- verbes exprimant le *passage dans un lieu* (passer, voyager, se déplacer, lancer, envoyer, ...):

(47) Il a envoyé son fils *dans une école privée américaine*.

En parcourant ces listes de verbes, nous pouvons constater la présence de verbes suivis d'un seul complément, direct ou indirect (*rester, habiter, entrer, aller, atteindre, quitter, ...*), ainsi que de verbes introduisant une double complémentation (*maintenir, bloquer, enlever, retirer, envoyer, ...*).

On peut donc avoir à faire à des compléments *locatifs* construits directement, mais dans la plupart des cas ils seront attachés au verbe par l'intermédiaire d'une préposition. Or, l'un des arguments qui est généralement présenté pour justifier l'inclusion de ces compléments parmi les compléments circonstanciels est le caractère variable de la préposition introductrice.

(48) Je vais à la maison.

chez un ami.

dans l'eau.

S'il est vrai que généralement plusieurs prépositions peuvent accompagner un même verbe, il faut cependant signaler qu'elles constituent une liste restreinte et cohérente d'un point de vue sémantique: elles doivent, en effet, être aptes à introduire un complément exprimant une idée de lieu.

(49) *Je vais *avec* la fille du voisin.

sans argent.

envers mes amis.

Autres cas problématiques

Outre ces compléments de mesure, de temps et de lieu qui se résistent à être rangés parmi les compléments circonstanciels, nous trouvons d'autres compléments auxquels il est plus difficile d'attribuer une étiquette sémantique et qui, sans être des compléments d'objet au sens strict, ne peuvent être considérés comme des circonstanciels.

- (50) La réduction devait se traduire *par une diminution d'effectifs*.
 ☒ *[Par une diminution d'effectifs], la réduction devait se traduire.
- (51) Elle croule *sous les lettres enthousiastes*.
 ☒ *[Sous les lettres enthousiastes], elle croule.
- (52) Vous tombez *sous le coup de l'article 9*.
 ☒ *[Sous le coup de l'article 9], vous tombez.
- (53) L'officier a été placé *aux arrêts de rigueur*.
 ☒ *[Aux arrêts de rigueur], l'officier a été placé.
- (54) Les journaux spécialisés vulgarisent toutes les pathologies pour les mettre *à la portée du plus grand nombre*.
 ☒ *Les journaux spécialisés vulgarisent toutes les pathologies pour, à la portée du plus grand nombre, les mettre.
- (55) A Sarlat, la Croisette sent bon le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains.
 ☒ *Le terroir et les plaisirs simples des vrais contacts humains, la Croisette sent bon.
 ☒ (?)La Croisette sent bon. (valeur sémantique différente)
 ☒ *La Croisette sent.

Nous pourrions multiplier les exemples, pour arriver toujours à la même conclusion: il est difficile de déterminer sous quelle catégorie sémantique il faut ranger ces compléments, s'ils constituent l'objet du procès exprimé par le verbe ou s'ils en constituent le destinataire, le bénéficiaire, la victime, etc. Et c'est justement ce genre de débat qui fait vaciller le bel édifice construit par la grammaire traditionnelle, car il nous éloigne de ce qui est réellement important dans ce type d'étude: le fonctionnement et les caractéristiques syntaxiques des divers compléments et la relation qu'ils entretiennent avec le noyau verbal de la phrase.

Ainsi, si nous adaptons ce point de vue méthodologique, nous sommes amenés à considérer les compléments ci-dessus comme essentiels ou comme actants du verbe, quelle que soit la circonstance ou la valeur sémantique exprimée.

Les grammairiens traditionnels définissent en effet la notion de complément circonstanciel sur des bases exclusivement sémantiques et, à l'origine, rhétoriques. Or beaucoup des relations qui lient un circonstant au reste de la phrase peuvent également unir tel verbe à l'un de ses actants. Par exemple: le complément d'objet du verbe *utiliser (un outil)* joue un rôle d'instrument, celui du verbe *habiter (un appartement / à Strasbourg)* le rôle de lieu, et celui d'*aspirer (au bonheur)* le rôle de but, etc. Faute de critères formels et, corollairement, d'une définition (syntaxique et sémantique) du mode de liaison circonstanciel, la grammaire traditionnelle ne peut valablement distinguer entre complément du verbe [essentiel] et complément de phrase [accessoire]. (Riegel et alii, 1994: 144-45)

CONCLUSION : VERS UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DES COMPLÉMENTS

De nombreux problèmes sont donc issus de la distribution traditionnelle des compléments, entre compléments d'objet et compléments circonstanciels.

On a voulu créer ces deux groupes antagonistes, en considérant que ce qui n'entre pas dans l'un d'eux doit entrer dans l'autre. Or nous avons pu constater que cette distribution ne

fonctionne pas dans les termes où elle a été définie : si beaucoup de critiques ont déjà été faites au sujet de la notion traditionnelle d'objet, nous avons également pu constater comment la catégorie des compléments circonstanciels renferme bon nombre d'incohérences par rapport aux critères d'identification dégagés par la grammaire traditionnelle.

De nombreux auteurs se sont fait écho des importantes déficiences et incohérences de cette classification des compléments. C'est ainsi que l'on nous a proposé des catégories nouvelles, telles que *complément essentiel* /vs/ *accessoire*, *complément de phrase* /vs/ *complément de verbe*, *complément nucléaire* /vs/ *périphérique*.

Toutes ces notions ont en commun le fait d'abandonner la voie de l'analyse et de la caractérisation d'ordre sémantique, pour privilégier l'analyse du fonctionnement syntaxique des compléments.

Cette nouvelle perspective théorique reflète mieux, à notre avis, la relation qu'un complément peut établir avec le noyau verbal de la phrase, ce qui constitue un facteur décisif lorsqu'on se propose de classer de façon précise les divers compléments.

Il est donc important de signaler que des compléments qui expriment diverses nuances sémantiques (le lieu, la mesure, le prix, le poids, le temps, ...), qui ont justifié pour la grammaire traditionnelle le fait de ranger ces compléments parmi les circonstanciels, s'intègrent dans la catégorie des compléments essentiels, tout comme le complément appelé d'objet. Tous, en effet, ont en commun le fait d'être des actants "appelés" par le noyau verbal, dont ils ne peuvent être éloignés, et qui sont nécessaires à la grammaticalité de la phrase, ainsi qu'à sa cohérence d'un point de vue sémantique.

Tandis que d'autres compléments traditionnellement rangés parmi les circonstanciels doivent être considérés comme accessoires, puisqu'ils sont mobiles dans la phrase et effaçables sans altérer la valeur sémantique du noyau verbal. Le fait de déterminer quelle circonstance ils expriment est secondaire: cela apporte une information supplémentaire qui permet de mieux les définir, mais qui n'est pas déterminante du point de vue syntaxique.

Par conséquent, toutes les analyses critiques faites au sujet de la notion d'objet et toutes les incohérences que nous avons pu signaler parmi les compléments dits circonstanciels justifient, à notre avis, la révision de la classification des compléments telle que nous la présentons la grammaire traditionnelle et les études qui s'en inspirent.

BIBLIOGRAFÍA

- BLINKENBERG, A. (1960) *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- BORILLO, A. (1998) "Quand le complément direct d'objet est un « lieu »", *Travaux de linguistique*, 35, pp.51-65.
- CHERVEL, A. (1977) *... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHEVALIER, J.-C. et alii (1964) *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHEVALIER, J.-C. (1968) *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz.
- CREISSELS, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DENIS, D. et A. SANCIER-CHÂTEAU (1994) *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche.
- DUBOIS, J. (1965) *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. (1967) *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

- GARCÍA MIGUEL, J. M. (1995) "Las relaciones gramaticales entre predicado y participantes", *Lalia*, Universidade de Santiago de Compostela, Series Mayor 2.
- LE GOFFIC, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1994.
- GREVISSE, M. (1993) *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris, Duculot, 1997.
- GROSS, M. (1969) "Remarques sur la notion d'objet direct en français", *Langue française*, 1, pp.63-73.
- HAPP, H. (1977) "Quelques résultats et problèmes de la recherche valencienne sur le verbe français", *Linguisticae Investigationes*, I/2, pp.411-433.
- HAPP, H. (1978) "Théorie de la valence et enseignement du français", *Le Français Moderne*, 46/2, pp. 97-134.
- HERNÁNZ, M.-L. et J.-M. BRUCART (1987) *La Sintaxis (1.- Principios teóricos. La oración simple)*, Barcelona, Crítica.
- LAZARD, G. (1994) *L'actance*, Paris, PUF.
- LEMARECHAL, A. (1983) "Pour une révision de la notion de transitivité", *La Linguistique*, 19, pp.95-118.
- MARTINET, A. (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- MARTINET, A. (1985) *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- PINO, L. (1992) "Critères pour la classification de certains compléments prépositionnels en français", *Verba*, 19, pp.443-449.
- PINO, L. (1994) "Los complementos del verbo en francés: a propósito de cierta clase de complementos preposicionales", *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, pp.323-335.
- PINO, L. (1995) "Les compléments du verbe et la structure de la proposition en français. Critères d'identification. Essai de classification", *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan e Isolina Sánchez Regueira*, Universidade de Santiago de Compostela, pp.255-283.
- PINO, L. (1996) "Los complementos del verbo en francés. Interferencias. ¿Objeto directo o complemento circunstancial?", *La linguistique: grammaire, histoire et épistémologie*, Universidad de Sevilla, pp.347-356.
- RIEGEL, M. et alii (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1997.
- ROJO, G. (1990) "Sobre los complementos adverbiales", *Homenaje al Profesor Francisco Marsá. Jornadas de filología*, Universidad de Barcelona, pp.153-221.
- TESNIÈRE, L. (1959) *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1969.
- TOGEBY, K. (1985) *Grammaire française – volume V: La Structure de la Proposition*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- WAGNER, R.-L. et J. PINCHON (1991) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1993.
- WARTBURG, W. von et P. ZUMTHOR (1947) *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke, 1958.
- WILMET, M. (1997) *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- POUPARDIN, C. (1996) "Les embarras de l'analyse grammaticale. L'exemple du Complément d'Objet Direct", *L'information grammaticale*, 68, pp.50-52.